



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ Accueil - site de Tours

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

→ Orientation

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

→ Admissions

Informations & démarches d'inscriptions
admissions@its-tours.com
02.47.62.56.71 / 02.47.62.84.11

→ Référents Handicap

Accueil des personnes en situation de handicap
referent.handicap@its-tours.com

→ Apprentissage

cfa CFA SMS (sanitaire médico-social)
SMS contact@cfasms.fr
Unité de formation des apprentis de l'ITS (UFA)
apprentissage@its-tours.com

→ Validation des Acquis de l'Expérience

vae@its-tours.com
02.47.62.84.27

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Code RNCP : 41746
Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité / Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Enregistrement de la certification : 12.06.2023.

www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS

RÉGION
**CENTRE
VAL DE LOIRE**

Institut du
**Travail
Social**
TOURS - BLOIS - CHARTRES

Éducateur Technique Spécialisé

Niveau 6

Formation en
3 ANS

Donnez du sens
à **votre métier**

→ EN APPRENTISSAGE

→ PAR LA V.A.E.



LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique. Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques. S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Professionnel des relations humaines, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et s'inscrit dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles. Il exerce dans des établissements du secteur de l'action sociale, des Établissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux et des services de l'administration publique.

→ **Évolution de carrière** : L'ETS peut évoluer vers l'encadrement d'équipes et la coordination de projets ou de parcours pour des personnes vulnérables.
→ **Poursuites d'études** : CAFERUIS, CAFDES, DEIS, études universitaires (domaines sciences humaines et sociales) de niveau master.

PRÉREQUIS

Pour se présenter aux épreuves d'admission, les candidats doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation. Dossier de demande de VAPP à télécharger sur le site internet de l'ITS et à retourner avant la date limite indiquée sur le document.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme : demandée par le candidat, elle sera délivrée par ENIC-NARIC.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 3 ans répartis en 6 semestres, 180 crédits européens. 1517 h de formation théorique (dont 12h d'accompagnement individualisé) et 1925 h de formation pratique.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS), en validant les compétences des référentiels. Ces compétences sont organisées en Blocs de Compétences (BC) :

BC1 : concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle (504h) ;
BC2 : favoriser et soutenir l'auto-détermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504h) ;
BC3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252h) ;
BC4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245h).

À savoir : Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation bénéficient d'une admission de droit. Si c'est votre cas, contactez le service des admissions (coordonnées en bas de page).

Parcoursup ne fait plus la distinction entre les vœux en voie initiale et les vœux en voie de l'apprentissage. Les candidats souhaitant s'inscrire à la formation par la voie de l'apprentissage doivent simplement sélectionner l'unique vœu disponible sur la plateforme Parcoursup.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les modalités pédagogiques de la formation comprennent un principe d'alternance entre le centre de formation et les terrains professionnels, des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, des travaux dirigés, des langues vivantes, de la FOAD, des pratiques numériques et informatiques et des périodes de formation pratique.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

La formation théorique dure 1517 h réparties en 4 Blocs de compétences (voir détail listés dans Objectifs).

Avant l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. À l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Les candidats bénéficiant de dispenses réglementaires (article 8 de l'arrêté du 22/08/2018 relatif au DEETS) ou ayant validé certains Blocs de Compétences bénéficient d'un programme individualisé de formation (PIF). Un contrat pédagogique sera alors établi.

La formation pratique est de 1925 h soit 55 semaines. Elle se déroule en 3 périodes au sein de sites qualifiants (terrains de stage) auprès d'un référent professionnel titulaire du DEETS.

Statut	Années		
	Année 1	Année 2	Année 3
Étudiant	13 semaines	8 semaines	34 semaines
Personne en situation d'emploi : Parcours personnalisé en fonction du type d'emploi et du secteur de l'employeur.			

Une partie de la formation pratique pourra faire l'objet d'une conduite de projet (modalité IRIS - Intervenir pour un Réseau d'Initiatives Solidaires) à l'initiative d'une structure du secteur social et médico-social et sera réalisé en équipe de 3 à 6 apprenants. La formation pratique peut également être réalisée à l'international. Pour en savoir plus, consulter la page : <https://www.its-tours.com/international>

Pour les candidats ayant obtenu une validation partielle du DEETS (parcours post-jury) ou étant dispensés de Blocs de Compétences, une période de stage minimale est associée à chaque bloc (18 semaines pour les BC1 et BC2, 13 semaines pour le BC3 et 6 semaines pour le BC4) à valider lors du parcours complémentaire. Il est possible de s'inscrire en formation à l'ITS pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'épreuve conclusive est à prévoir en fin de formation. L'évaluation sera du contrôle continu permettant la validation du Bloc de Compétence concerné.

Le candidat doit avoir validé chacun des blocs de compétence pour obtenir le DEETS.

L'obtention du DEETS délivre la collation du grade Licence (niveau 6) et ouvre droit à l'accès en formations universitaires de niveau master.

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, services civiques : inscription sur Parcoursup du 19/01/2026 au 12/03/2026.
- Salariés avec un financement : inscription en ligne sur le site de l'ITS du 12/01/2026 au 31/08/2026.

Dossier d'inscription à l'épreuve d'admission :

- Candidats Parcoursup : Dossier Parcoursup (dont la rubrique « Activités et centres d'intérêt » à compléter avec soin).
- Candidats hors Parcoursup : Dossier d'inscription à télécharger + CV détaillé + lettre présentant les motivations du projet de formation.

Epreuve orale d'admission (30 min) :

À l'entrée en entretien, un sujet d'actualité sera tiré au sort, permettant un échange de 5 à 10 minutes.

L'entretien permet d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession d'ETS compte tenu des publics accompagnés et du contexte de l'intervention ainsi que son aptitude à tirer profit de la formation.

Entrée en formation : 14 septembre 2026

TARIFS ET FINANCEMENT

PARCOURSUP :

Frais d'admission épreuve orale : 160 €

HORS PARCOURSUP :

Frais de dossier Hors Parcoursup : 30 €

Frais d'admission épreuve orale : 131 €

FORMATION :

Frais de scolarité : 820 € pour la première année. Les deux années suivantes font l'objet d'un tarif supérieur. CVEC 2025/2026 : 105 € à titre indicatif
Coût formation (hors place subventionnée) : 27 545,48 €

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par le Conseil Régional Centre-Val de Loire pour une place subventionnée
- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro, contrat de professionnalisation...)
- Par France Travail
- En autofinancement

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à secretariat.ets@its-tours.com